**Au niveau local, depuis le mois de mai 2019, le personnel de la Petite Enfance est mobilisé, avec la CGT, pour de meilleures conditions de travail et l’embauche de personnel. Il exige :**

* le remplacement réel et immédiat des postes vacants
* Le livret d’accueil sur les droits et obligation
* Des fonctionnements identiques d’une structure à l’autre (organisation, communication)
* Un plan de formation qualifiante
* La mise en place de groupes de travail comme cela avait été convenu lors des Assises du personnel
* Une réelle consultation du personnel
* Des réels temps de travail pour les réunions.

LE 4 FEVRIER 2021, FAITES-VOUS ENTENDRE ET SOYEZ NOMBREUX DANS RUE !!!

